



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu dans nos locaux

lundi le 18 mars 2019 à 12h00.

Ordre du jour

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Projet d'avis relatif au projet de loi n°7346 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs et portant abrogation de la loi du 29 mars 2001 portant sur l'accessibilité des lieux ouverts au public
3. Devis concernant des travaux de rénovation et de transformation
4. Proposition de remplacement de deux membres de la délégation luxembourgeoise auprès du Comité européen des régions
5. Compte de l'exercice 2017
6. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 4 mars 2019

Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher